



Politique d'investissement

- Fonds Actions Europe
- Stratégie d'investissement : recherche de la croissance pérenne de dividende par la sélection d'entreprises qui investissent à long terme
- Détecter des anomalies de marché et exploiter des niveaux techniques, zones de survente, écarts anormaux
- Moteur quantitatif QUART de création d'alpha (Quantitative Unique Analysis Rotation Trading)
- Horizon de placement recommandé : > 5 ans

Chiffres clés

Valeur liquidative (Part I) : 159.4 €
Actif du compartiment : 13,89 M €
Date dernière VL : 31/03/2026

Indicateur de risque - SRI



Caractéristiques du compartiment

Gérants :



Sovann PENNE
Gérant



Vincent Nazzareno
Analyste quantitatif

Forme juridique : SICAV UCITS V Française

Date de lancement : 28/02/2020 (Part I)

Code ISIN :

- Part I :** FR0013466166
- Part R :** FR0013466158

Valeur liquidative :

- Part I :** 159,4 €
- Part R :** 114,27 €

Ticker Bloomberg : PERDIV FP / PERGADR FP

Classification : Actions européennes

Devise de référence : EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Eligibilité PEA : Oui

Informations administratives

Dépositaire : ODDO BHF

Société de gestion : PERGAM

Souscription / rachat cutoff : 12h

Souscription / rachat règlement : J+2

Frais – Part I

Frais de souscription : 2% max. (non acquis au fonds)

Frais de rachat : 0%

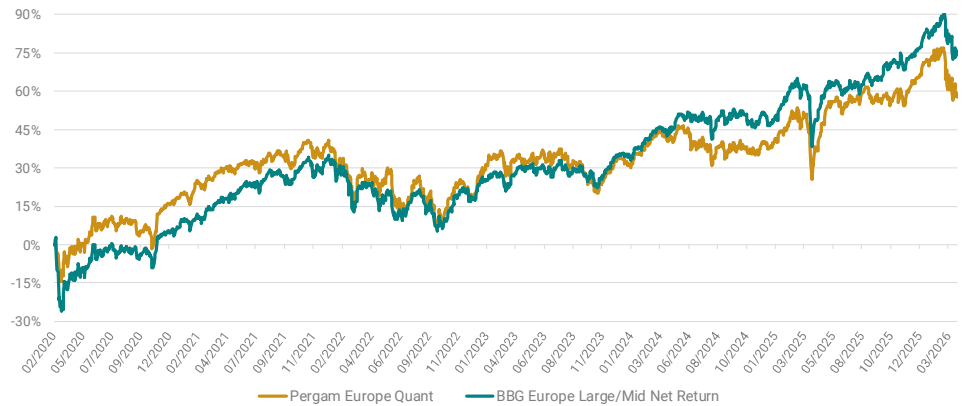
Frais de gestion : 1,2% TTC

Commission de surperformance : 15% de la surperformance du compartiment par rapport à la performance du BBG Europe Large/Mid Net Return €

Contact

investors@pergam.net

Performances – Part I



Performances calendaires

	Part I	Part R*	Indice		Part I	Part R*	Indice
2020	18,2%		-4,2%	1 mois	-8,8%	-8,8%	-7,7%
2021	17,7%		25,0%	3 mois	-4,1%	-4,3%	-1,0%
2022	-15,1%		-12,0%	6 mois	1,1%	0,5%	5,6%
2023	12,9%	-2,0%	15,9%	9 mois	2,7%	1,9%	9,6%
2024	4,1%	3,2%	9,0%	YTD	-4,1%	-4,3%	-1,0%
2025	19,7%	18,0%	19,9%	1 an	11,1%	9,9%	12,0%
				3 ans	19,8%		38,3%
				Création	59,4%		75,7%

* Date de lancement : 28/02/2023

Commentaires de gestion

Le fonds **PERGAM EUROPE QUANT** enregistre une performance de **-8,8%** sur le mois de mars 2026 contre son indice de référence qui perd **-7,7%**.

En mars, les **marchés actions européens** ont évolué dans un environnement plus **volatil**, marqué par des **attentes de baisse de taux repoussées** et par des incertitudes géopolitiques accrues. Le **STOXX Europe 600** a connu un mois irrégulier (correction en début de période puis rebond partiel), tandis que la BCE a maintenu ses taux inchangés en réaffirmant un scénario d'inflation proche de 2% à moyen terme. La Fed a adopté la même posture attentiste, pesant sur les actifs sensibles aux taux, dans un contexte de rotation sectorielle prononcée favorable à l'énergie et aux ressources de base.

Guidés par nos **algorithmes propriétaires**, nous avons significativement réalloué le portefeuille en nous **désengageant du secteur financier et de la construction** au profit des valeurs industrielles et des matériaux de base. Les sorties complètes d'**Azimuth Holding**, **Erste Group Bank** et **Caixabank** reflètent un affaiblissement des signaux techniques sur les **bancaires européennes**, tandis que les positions sur **CRH** et **Rheinmetall** ont été clôturées après atteinte de leurs objectifs techniques.

Ces arbitrages ont financé cinq nouvelles lignes: **Aixtron SE**, désormais l'une de nos principales convictions, **ArcelorMittal** et **Anglo American** sur les matériaux de base, ainsi que **Metso Outotec** et **Knorr Bremse** sur les équipementiers industriels.

Parmi les **ajustements de pondération**, le **renforcement de Raiffeisen Bank International** témoigne d'un momentum encore favorable sur ce nom malgré la prudence globale sur les financières, tandis que l'accroissement de Siemens Energy et de Nordex confirme notre conviction sur la transition énergétique. L'augmentation de **LEG Immobilien** traduit une amélioration des signaux sur l'immobilier résidentiel allemand.

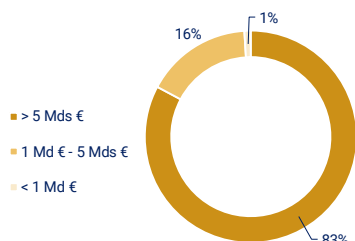
Ces arbitrages illustrent la nature **dynamique** de notre approche systématique, qui privilégie **l'agilité et la réactivité aux signaux de marché** tout en maintenant une discipline rigoureuse dans la sélection de valeurs européennes à tendance positive de long terme.



Analyse de portefeuille

Capitalisation boursière

En pourcentage de la poche action



Sociétés
SIEMENS ENERGY AG
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA
AIXTRON SE
NORDEX SE
FORVIA

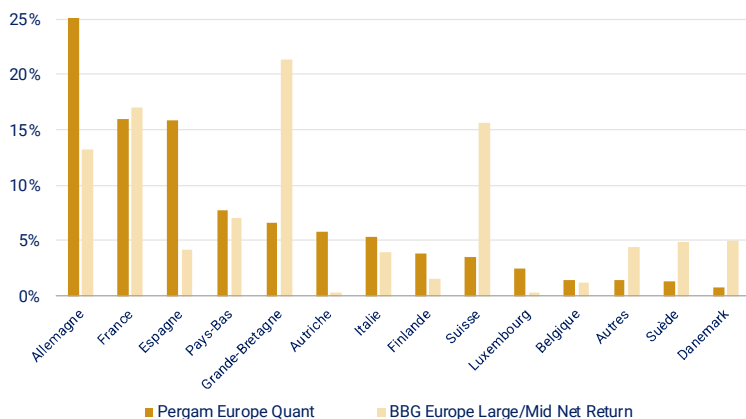
Secteurs
Industrie
Finance
Technologie
Energie
Conso. cycl.

Principales lignes du compartiment

Pays	Poids	Capi. Bours.
Allemagne	4,0%	125,3 Mds €
Autriche	3,5%	12,3 Mds €
Allemagne	3,5%	3,7 Mds €
Allemagne	3,2%	10,5 Mds €
France	3,1%	2,0 Mds €

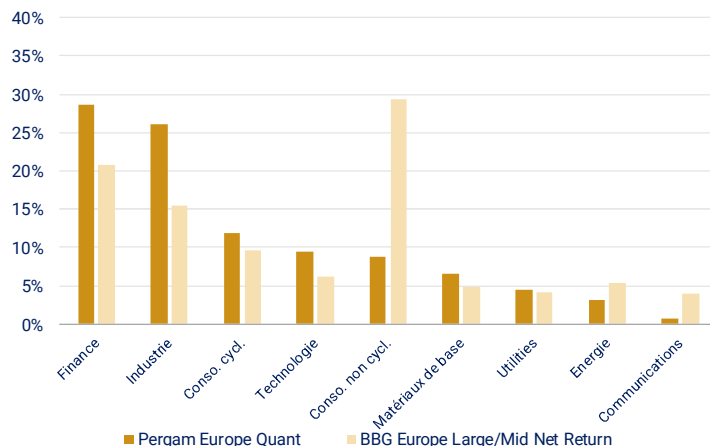
Répartition géographique

En pourcentage de la poche action



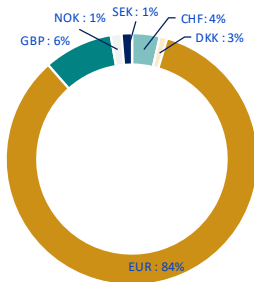
Répartition sectorielle

En pourcentage de la poche action



Exposition devises

En pourcentage de la poche action



Mesures de risques

Ratios	Compartiment
Active Share	93,74%
Volatilité (3 ans)	15,3%
Beta (3 ans)	1,06
Tracking Error (3 ans)	18,53%
Ratio de Sharpe (3 ans)	0,32
Ratio de Sortino (3 ans)	0,28

Principaux contributeurs



	Poids	Contrib.
AIXTRON SE	3.5%	0.65%
GN STORE NORD A/S	0.8%	0.43%
NORDEX SE	3.2%	0.24%



	Poids	Contrib.
KION GROUP AG	2.3%	-0.64%
FORVIA	3.1%	-0.63%
SIEMENS ENERGY AG	4.0%	-0.53%

Principaux mouvements

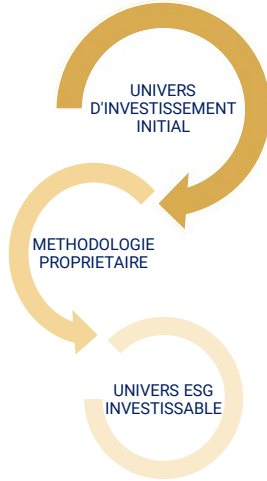
Achats : ARCELORMITTAL, AIXTRON SE
Ventes : NESTE OYJ, ERSTE GROUP BANK AG



Données ESG

Notre approche ESG

Méthodologie



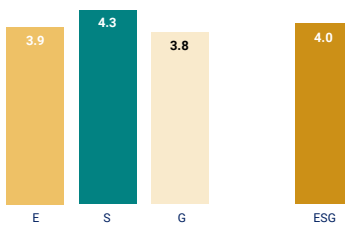
La prise en compte de critères extra-financiers dans notre méthodologie ESG s'effectue selon une approche « Best in Universe », à travers plusieurs filtres, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%.

Les filtres mis en place sont :

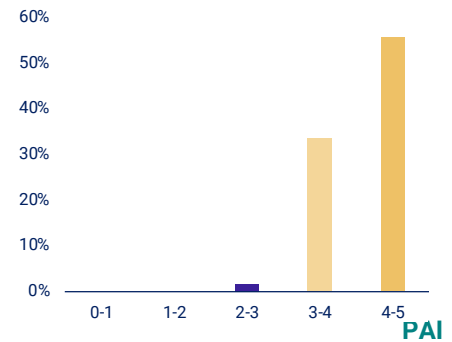
- **Politique d'exclusion** : nous appliquons des exclusions sectorielles et normatives
- **Gestion des controverses** : Notre objectif principal est de minimiser les impacts négatifs sur le portefeuille grâce à un suivi des controverses
- **Notation interne** de chacun des piliers E, S et G pour l'ensemble des émetteurs :
 - Pergam a créé sa propre matrice de notation ESG avec une sélection sur mesure des critères, sur la base d'une analyse qualitative et quantitative
 - Une analyse supplémentaire est effectuée lors des échanges avec les émetteurs inclus dans le portefeuille
 - La Gouvernance a un rôle prédominant car selon nous elle est un prérequis pour la mise en œuvre des piliers E et S par les émetteurs
 - E = 30% S = 30% G = 40%

Note moyenne des piliers E, S et G

Répartition par notation ESG



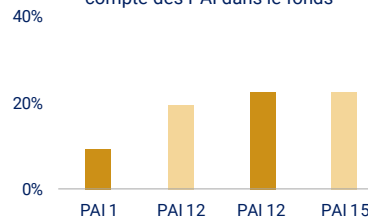
- La note moyenne ESG du fonds est de 4,0/5
- La note du fonds sur le pilier Environnement est de 3,9/5
- La note du fonds sur le pilier social est de 4,2/5
- La note du fonds sur le pilier Gouvernance est de 3,7/5



Meilleures notes émetteurs du fonds

Émetteur	Note/Score	Poids	Secteur
ORION	4,41	1,7%	Conso. non cycl.
SEB SA	4,38	1,3%	Conso. cycl.
LEG IMMOBILIEEN SE	4,36	2,0%	Finance
FORVIA	4,32	3,1%	Conso. cycl.
BANCO DE SABADELL SA	4,30	1,9%	Finance

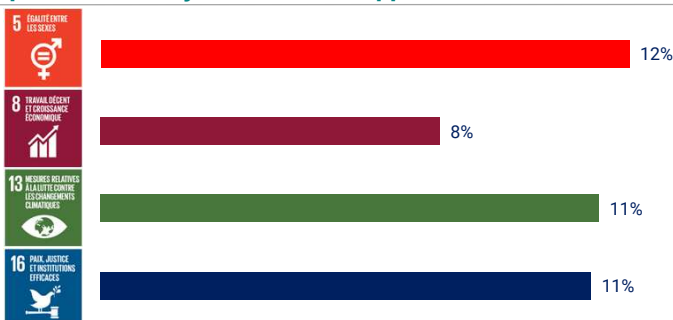
Taux de couverture de la prise en compte des PAI dans le fonds



Pergam ne prend pas en compte les PAI, cependant à travers sa sélection de critère ESG nous prenons en compte certaines PAI comme :

- **PAI 1 (Tableau 1 ESMA)** Émissions de GES
- **PAI 12 (Tableau 1 ESMA)** Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements
- **PAI 12 (Tableau 3 ESMA)** Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail
- **PAI 15 (Tableau 3 ESMA)** Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Exposition aux objectifs de développement durable ODD



Ce schéma représente les principales expositions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies qui sont aux nombres de 17 et ciblant des problèmes tels que la pauvreté, la santé et l'éducation. A travers les critères de notation mis en place, nous évaluons les expositions des entreprises à ces objectifs. Pergam a choisi de suivre particulièrement les 4 ODD ci-contre.



Informations importantes : Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'OPCVM peut ne pas être approprié à tous les investisseurs. Les risques et frais liés à l'investissement dans l'OPCVM sont décrits dans le DIC (document d'information clé pour l'investisseur) et le prospectus de cet OPCVM, qui sont téléchargeables à partir du site www.pergam.net. Pergam invite les personnes concernées à en prendre connaissance. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Ce document doit être lu conjointement avec le prospectus et le DIC qui sont disponibles sur notre site internet www.pergam.net.

« Source : Bloomberg Index Services Limitée. BLOOMBERG® et les indices référencés dans le présent document (les « Indices », et chacun de ces indices, un « Indice ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement « Bloomberg ») et/ou d'un ou plusieurs fournisseurs tiers (chacun de ces fournisseurs, un « Fournisseur Tiers ») et ont obtenu une licence d'utilisation à certaines fins pour PERGAM SAS (le « Licencié »). Dans la mesure où un fournisseur tiers apporte une propriété intellectuelle en relation avec l'indice, ces produits tiers, noms de sociétés et logos sont des marques commerciales ou des marques de service et restent la propriété de ce fournisseur tiers.

Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg. Ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, n'approuvent ce matériel, ni ne garantissent l'exactitude ou l'exhaustivité de toute information contenue dans le présent document, ni n'offrent aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui en seront obtenus et, dans la mesure maximale autorisée par la loi, ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, ne pourront être tenus responsables des blessures ou des dommages qui en découlent. »